



Circulaire 8222

du 23/08/2021

Concours de création d'un journal - "Journalistes en herbe" - pour les classes de 6ème année primaire, ainsi que de 1ère, 2ème et 6ème années de l'enseignement secondaire, organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	du 23/08/2021 au 15/10/2021
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire

Information succincte	Ouverture de la période des inscriptions au concours annuel de création d'un journal, organisé par la Cellule Culture-Enseignement du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2021-2022
-----------------------	---

Mots-clés	2concours, journal, presse écrite, écriture, éducation aux médias, culture
-----------	--

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA)
Ens. officiel subventionné	Internats primaire ordinaire Internats secondaire ordinaire Internats prim. ou sec. spécialisé
Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	Primaire spécialisé Secondaire spécialisé

Groupes de destinataires également informés

<p>A tous les membres des groupes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMSLes pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives) <p>Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :</p> <ul style="list-style-type: none">Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zoneLe Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la FWBLes Gouverneurs de provinceLes organisations représentatives des associations de parents
--

Signataire(s)

Autre administration générale : Frédéric DELCOR, Secrétaire général

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
GUILLAUME, Sonia	Secrétariat général, Cellule Culture-Enseignement	0492/187826 sonia.guillaume@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous annoncer le lancement pour l'année scolaire 2021-2022 de la treizième édition du concours de création de journaux à destination des classes de 6^e année primaire, ainsi que de 1^{re}, 2^e et 6^e années de l'enseignement secondaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles : « JOURNALISTES EN HERBE ».

Initié par la Cellule Culture-Enseignement du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du Décret du 24 mars 2006 relatif à la mise en œuvre, la promotion et le renforcement des collaborations entre la culture et l'enseignement, le concours « Journalistes en herbe » vise à mettre en avant la créativité, l'expression écrite et graphique, ainsi que l'accès à la culture au sens large, à travers la production d'un journal. Cette activité répond par ailleurs pleinement aux objectifs du PECA.

Il s'agit de donner la parole aux élèves, d'éveiller leur esprit critique, de leur permettre de réaliser un projet collectif mettant notamment à l'épreuve leur inventivité, leur capacité de réflexion, d'analyse et de synthèse, leur capacité d'écriture, leur curiosité, etc.

La diversité et la richesse des potentialités d'exploitations pédagogiques de la presse écrite dans le cadre des programmes de cours (français, morale, histoire, géographie, etc.) ne sont plus à démontrer.

A côté de l'exploitation de contenus, la réalisation d'un journal permet aux élèves de se familiariser avec les exigences du genre : mise en page, graphisme, typologie, choix d'un « bon titre », approche des différentes manières de traiter un sujet (interviews, reportages, articles de fond...), règles d'écriture d'articles en vue d'être lus, choix d'une bonne illustration...

Une nouveauté à partir de cette année : il vous est proposé de choisir entre un journal au format papier ou un journal au format web.

Une attention toute particulière est accordée à l'encadrement pédagogique du projet.

Ainsi, chaque classe participante bénéficiera de deux ateliers animés par un journaliste et un kit pédagogique sera remis aux enseignants inscrits. Une distribution gratuite de quotidiens sera également assurée.

Les inscriptions au concours peuvent se faire auprès de la Cellule Culture-Enseignement suivant les modalités précisées en annexe ou via l'espace internet spécifique au concours, accessible sur le site www.culture-enseignement.be.

En vous remerciant de bien vouloir relayer cette information auprès des enseignants concernés de votre établissement ou de votre réseau.

Frédéric DELCOR
Secrétaire général

Annexes : 1.Présentation générale – 2.Formulaire d'inscription – 3.Règlement